

Magazine de la Covati



COVATI
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Été 2023 - N°27

Sommaire

FINANCES - BUDGET

- P4 - Budget 2023
- P5 - Répartition des coûts par service

ENFANCE JEUNESSE

- P6 - Nouvelle grille tarifaire
- P6 - Centres de loisirs : sectorisation
- P6 - Guichet unique petite enfance
- P7 - Enfance jeunesse : retour en images
- P8 - Signature de la CTG

ACTIONS SOCIALES

- P8 - Salon familles
- P9 - Activités familles
- P10 - Bal des séniors
- P10 - Activités séniors
- P11 - Bus numérique

TRAVAUX - VOIRIE

- P12 - Les travaux réalisés
- P12 - Les travaux à venir

SPANC

- P13 - Création ou mise en conformité d'une installation d'assainissement individuelle

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- P14 - Interview de Nicolas Bollet - IS TP
- P15 - Guichet unique pour la création d'entreprise
- P16 - Ils se sont installés sur le territoire

MOBILITÉ-TÉLÉTRAVAIL

- P17 - Les projets de tiers-lieux du territoire

SPORT

- P18 - Semaine Olympique et Paralympique
- P19 - Parcours d'orientation
- P19 - Piscine intercommunale

TOURISME

- P20 - Nouveau : cartes postales du territoire
- P20 - Projet d'aménagement de la truffière
- P21 - Retour en images sur les temps forts

ÉCOLE DE MUSIQUE

- P22 - Concert de remise de diplômes
- P22 - Concert Masques
- P22 - Le chœur Arioso voyage

RESSOURCES HUMAINES

- P23 - Du nouveau au service Communication
- P23 - Réorganisation du service RH
- P23 - Réorganisation du service Enfance jeunesse

AGENDA

- P24 - Sortir de juin à septembre sur le territoire



Covati
4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



Covati



Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'ignon

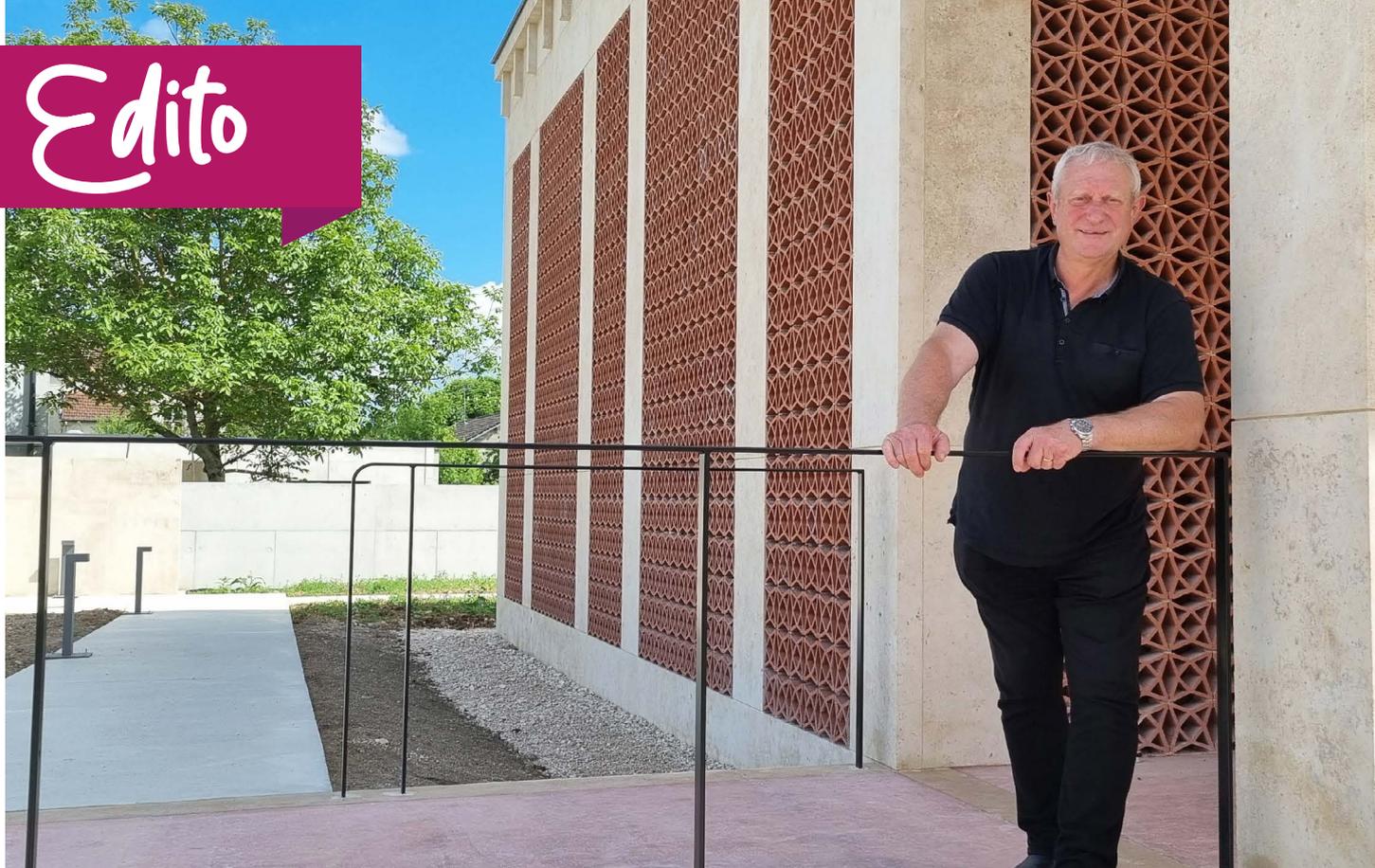
Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr



Tourisme des Vallées Tille-Ignon



@tourismevalleestilleignon



L'été est de retour et avec lui, toutes les activités de plein air disponibles sur notre territoire : des parcours d'orientation aux nouvelles animations à la truffière pilote, en passant par la piscine intercommunale, sans oublier les visites commentées, animées chaque année gratuitement par nos chers bénévoles. La Covati offre de nombreuses possibilités de sorties pour les familles, les sportifs, les amateurs de nature... Je vous invite à consulter l'agenda, en dernière page de ce magazine, afin de n'en rater aucune.

La saison estivale a été lancée avec la semaine Olympique et Paralympique, dont le point d'orgue fût le village Côte-d'Or. C'est avec fierté que nous avons été choisis par le Conseil départemental pour accueillir ce 1er grand rendez-vous, sous le label "Terre de jeux 2024".

Notre territoire continue de se développer et d'attirer de nouveaux arrivants, ainsi que de nouvelles entreprises. L'implantation prochaine d'une grande société française, au rayonnement international, sur la zone de Til-Châtel en est un exemple prégnant. Son identité, pour l'heure tenue secrète, sera prochainement révélée. Je me réjouis de son arrivée au sein de notre communauté de communes, car elle représente une formidable opportunité, aussi bien pour l'emploi que pour l'économie locale !

La Covati accompagne ce développement en maintenant un investissement fort, cette année encore, malgré la situation inflationniste générale qui ne manque pas d'impacter nos budgets.

Les principaux projets de 2023 sont la construction d'une micro-crèche à Til-Châtel, les travaux du futur terrain de football synthétique, l'aménagement d'un espace d'écomobilité et de coworking à la gare de Marcilly-sur-Tille et d'un second espace de cotravail à Marsannay-le-Bois.

La communauté de communes a également investi dans un bus numérique, qui sillonnera l'ensemble de nos communes, dès cet été, afin de permettre aux personnes éloignées de l'informatique d'accéder à une aide personnalisée, près de chez elles. Ce projet vient renforcer l'offre de service fournie aux habitants de notre intercommunalité, dans un souci constant de vous aider à bien vivre, bien grandir et bien vieillir dans notre territoire. Les articles de ce magazine témoignent des nombreuses actions menées en ce sens, aussi bien auprès des enfants, des familles, que des personnes âgées.

Protectrice envers ses habitants et ses entreprises, la Covati a fait le choix, une fois encore, en 2023, de n'augmenter ni les taux de fiscalité générale pour ses ménages, ni la CFE pour ses entreprises. Notre intercommunalité a les reins solides et continue de maintenir une politique tarifaire très attractive, afin de rendre ses services accessibles à tous.

La Caisse d'allocation familiales nous a d'ailleurs demandé de travailler sur une nouvelle grille tarifaire pour les activités périscolaires et extrascolaires, dans le but d'assurer le principe d'équité pour toutes les familles. Celle-ci prendra effet à la rentrée.

Rentrée qui verra le retour des grands rendez-vous incontournables de la Covati : le Bike and Run de la truffière, pour sa 3e édition et la fête de la Truffe et des Papilles, qui prendra ses quartiers à l'esplanade des Capucins cette année, mais aussi un nouveau forum consacré à la parentalité.

Je vous souhaite, d'ici là, de passer un très bel été !

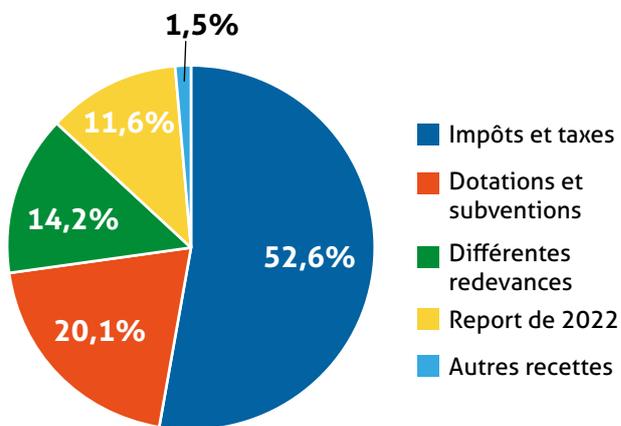
Luc Baudry,
Président de la Covati

Le budget 2023 a été construit en tenant compte d'une poursuite de la situation inflationniste en France. Il faut souligner de fortes augmentations des dépenses, dans certains secteurs, telles que l'augmentation du prix de l'électricité, de plus de 163 %, ou la hausse de 13 % du coût des achats de repas.

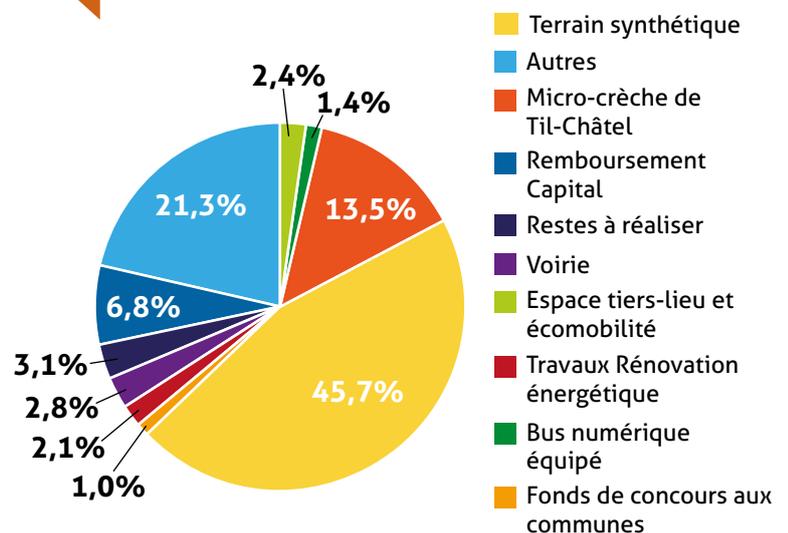
Le budget principal fait état de 8 623 736,82 € de dépenses de fonctionnement pour 9 482 044,74 € de recettes, soit un excédent budgétaire dégagé de 858 307,92 €. Cette bonne maîtrise de la section de fonctionnement permet à la Covati de poursuivre sa politique d'investissement, illustrée par les graphiques ci-dessous.

ZOOM ET CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRINCIPAL

Répartition des recettes de fonctionnement : 9 482 045 €



Répartition des investissements : 3 909 633,43 €



Nous subissons également une évolution significative des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères. Cette dernière est liée aux augmentations des dépenses de prestations à l'usine d'incinération, des prix des énergies et du carburant, ainsi qu'à la hausse de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes).

Cette situation nous a conduit à voter une légère hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 0,12 %.

Cependant, nous avons décidé de n'augmenter ni les taux de fiscalité générale des ménages (taxes foncières et d'habitations) ni la CFE pour nos entreprises, afin de ne pas alourdir la pression fiscale, déjà marquée par l'augmentation des bases d'imposition.

Le budget de la Zone d'Activité Économique de Til-Châtel, quant à lui, sera marqué en 2023, par la cession d'environ 10 ha de terrain visant à accueillir une grande entreprise, conformément à la promesse de vente signée en fin d'année 2022. Au-delà des objectifs premiers de développement de notre territoire et de création d'une centaine d'emplois, cette vente prévue en fin d'année, permettra également de dégager un excédent prévisionnel du budget annexe de 418 674,16 €.



Christophe Monot
Vice-président en charge des finances,
du transfert de compétences
et de la mutualisation

Le budget principal et les budgets annexes 2023, votés le 23 mars dernier, se présentent comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	TOTAL
Budget général	8 623 736,82 €	3 787 951,76 €	12 411 688,58 €
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	32 728,00 €	-	32 728,00 €
Parc d'activités Seuil de Bourgogne	1 698 286,46 €	3 173 498,55 €	4 871 785,01 €
Office de tourisme	91 251,74 €	23 191,74 €	114 443,48 €
TOTAL Dépenses	10 446 003,02 €	6 312 816,72 €	16 758 819,74 €
TOTAL Recettes	11 723 008,82 €	6 357 773,84 €	18 080 782,66 €
Excédent budgétaire	1 277 005,80 €	44 957,12 €	1 321 962,92 €

En complément de ces données budgétaires, nous avons souhaité mettre en évidence la répartition des coûts dans chacun des grands services en lien direct ou indirect avec la population.

Le tableau ci-dessous permet de mettre en lumière les dépenses et leur part dans le budget de la Covati, mais aussi la façon dont elles sont financées, ainsi que l'apport de la communauté de communes pour chacun de ces services.

Catégorie	Quelles dépenses ?		Comment sont-elles financées ?		
	Montant des dépenses	Part du service dans les dépenses totales	Reste à charge de la Covati	Redevances des usagers	Autres recettes
Fonctionnement interne et autre patrimoine	1 054 084,00 €	17,33 %	80,77 %	-	19,23 %
Enfance jeunesse	2 627 473,00 €	43,20 %	36,01 %	35,40 %	28,60 %
Economie, tourisme	173 298,31 €	2,85 %	58,77 %	12,41 %	28,82 %
Actions sociales	283 175,00 €	4,66 %	65,53 %	1,09 %	33,38 %
Aménagement et préservation du territoire*	1 359 227,00 €	22,35 %	15,83 %	-	84,17 %
Sport	284 692,00 €	4,68 %	80,49 %	15,46 %	4,05 %
Culture, musique	299 798,00 €	4,93 %	48,56 %	26,02 %	25,43 %

*(Urbanisme, environnement, voirie, rivières, ordures ménagères)

Christophe Monot
Vice-président en charge des finances,
du transfert de compétences
et de la mutualisation





Nouvelle grille tarifaire

La Caisse d'allocation familiales (Caf) a demandé au service Enfance jeunesse de la Covati de réaliser de nouvelles grilles tarifaires, aussi bien pour le périscolaire que l'extrascolaire.

Appliqués à partir de septembre 2023, ces nouveaux tarifs permettront d'élaborer des taux d'efforts selon le quotient familial, dans le but d'assurer le principe d'équité pour tous les usagers du service.

Centres de loisirs : sectorisation

La sectorisation a été instaurée dans les centres de loisirs de la Covati, afin de répondre à une augmentation de la fréquentation. Grâce à ce système, la répartition des enfants se fait automatiquement, à l'inscription. Les enfants sont ainsi affectés soit au centre d'Is-sur-Tille, soit au centre de Marsannay-le-Bois, selon leur lieu de domicile. La sectorisation des inscriptions permet de répondre au mieux à la demande du plus grand nombre et de fluidifier l'accueil des enfants.

Centre de loisirs de la Covati à Is-sur-Tille



Centre de loisirs de la Covati à Marsannay-le-Bois



Guichet Unique petite enfance

La Covati continue d'œuvrer en faveur des familles. Soucieux de répondre au plus près à leurs besoins, le Relais Petite Enfance exerce la double mission d'observatoire d'accueil du jeune enfant et de Guichet Unique petite enfance. Ces missions permettent aux familles de disposer d'un point d'entrée unique pour élaborer le projet d'accueil de leur jeune enfant, de la crèche à l'accueil auprès d'un assistant maternel.

Bénéficier d'un interlocuteur unique offre l'opportunité, pour chaque famille, de recevoir toutes les informations, orientations et conseils individuels adaptés à ses besoins propres, selon une évolution de l'offre et de la demande continuellement expertisée.



Éveil aux contes et à la musique



Sandy Pitre et Laura Huertas - Responsables du Relais petite enfance Guichet unique



Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation



Atelier BD à l'accueil périscolaire de Marsannay-le-Bois, avec l'illustrateur Pierre Glesser

Le service Enfance jeunesse de la Covati profite d'une dynamique partenariale riche et toujours plus construite.

Un certain nombre de projets ont vu le jour, en partenariat avec le Pays Seine-et-Tille en Bourgogne, permettant aux enfants de profiter d'activités diverses et variées, adaptées à chaque tranche d'âge, sur les temps périscolaire et extrascolaire, mais aussi dans le cadre d'animations au Relais Petite Enfance.

Du cirque aux animations de jardinage, sans oublier le programme alimentaire, l'éveil des enfants par le biais d'animations continue d'être au cœur de l'activité.



Relais petite enfance, sortie découverte du poney à la ferme des Mauritaines



Centre de loisirs d'Is-sur-Tille, opération de préservation des crapauds au Val Suzon

Cécile Staiger
Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation



Signature de la CTG

Le 27 mars dernier, la signature de la Convention Territoriale Globale est venue renforcer notre partenariat avec la Caf. Contractualisée de 2022 à 2026, **la CTG permet de consolider l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions transversales entre le service Action sociales et le service Enfance jeunesse et petite enfance.**



Groupe de travail CTG

Élaborée à partir d'un diagnostic de territoire, elle se concrétise autour de trois grands axes : la petite enfance, la jeunesse et la famille. Des fiches actions seront mises en place, afin de poursuivre le diagnostic du territoire et de répondre aux besoins existants et futurs.



Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation

Salon familles

En fin d'année 2023, un salon destiné aux familles sera organisé par le service Actions sociales, dans le cadre de ses missions de soutien à la parentalité.

L'organisation de ce salon sera similaire à celle du salon seniors, mis en place en octobre 2022.

Il sera composé de stands présentant les différents acteurs œuvrant auprès des familles sur le territoire, mais également de conférences et d'animations, afin que les parents partagent un moment ludique et convivial avec leurs enfants.

Apéro échanges

Les vendredis 28 avril et 5 mai, des temps d'échanges conviviaux ont été proposés aux familles et aux seniors du territoire, afin que les usagers puissent faire part aux agents du service Actions sociales de leurs besoins et de leurs envies.

Ces moments de partage avaient pour but d'inclure le public dans la mise en place de nos activités et de réfléchir ensemble à de futurs projets.



Francis Perderiset

Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées

Actions
sociales 

Café parents

Depuis le mois de mars, afin de recréer du lien social et de faciliter les échanges, les cafés parents, qui avaient été mis en place avant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid, sont de nouveau proposés **le mardi matin au sein de l'espace de vie sociale de la Covati. Ils sont délocalisés à la bibliothèque de Marcilly-sur-Tille, un jeudi par mois.**

À plusieurs reprises, la référente famille s'est rendue devant les écoles d'Is-sur-Tille, afin de proposer un temps d'échange sur place.

À terme, le projet serait de pouvoir évaluer les besoins des familles, lors de ces temps conviviaux et d'élaborer avec elles des projets adaptés à leurs attentes.



Rallye dans la ville

Le mercredi 12 avril, un rallye dans la ville a été proposé aux familles du territoire. Munis de leurs smartphones, les participants ont parcouru la ville d'Is-sur-Tille en suivant un itinéraire balisé par des QR codes élaborés par le conseiller numérique de la Covati, leur permettant de (re)découvrir le centre-ville en relevant différents types de défis. Malgré le temps maussade et les averses, l'après-midi fut conviviale et appréciée de tous !



Atelier cuisine parents enfants

Le mercredi 15 mars, un atelier cuisine s'est tenu au sein de l'espace de vie sociale de la Covati.

Parents et enfants ont préparé ensemble un goûter composé d'un gâteau aux poires, de brochettes de fruits frais et de roses des sables. L'activité s'est terminée par une dégustation dans la bonne humeur.



Francis Perderiset
Vice-président en charge
des affaires sociales, de la solidarité
et des personnes âgées





Bal des séniors

Le dimanche 23 avril, au sein de la salle communautaire, s'est tenu le premier bal des séniors organisé par et pour les aînés du territoire.

Cette parenthèse musicale a été l'occasion pour les participants de se retrouver en dansant sur la musique de Julien Schwartz, de l'association OKAZOU. Les danseurs ont pu se désaltérer grâce à la buvette tenue par le club Is-Selongey Football. Chaque participant s'est vu remettre, en arrivant au bal, une rose en pâte polymère confectionnée par la petite Chloé Chaillot, âgée de 8 ans et résidant à Marcilly-sur-Tille. L'initiative généreuse de Chloé, qui souhaitait "faire plaisir aux gens", a été très appréciée de nos aînés. Pour la remercier, Francis Perderiset, vice-président de la Covati, délégué aux affaires sociales, aux solidarités et aux personnes âgées, lui a remis une carte saisonnière pour la piscine intercommunale, afin de lui permettre d'y accéder gratuitement tout l'été.



Activités séniors

De nombreuses activités sont proposées aux personnes âgées de 65 ans et plus de notre territoire.

Douze seniors ont participé à des ateliers **Activ'conduite**, organisés par le service Actions sociales de la Covati, en partenariat avec l'auto-école d'Is-sur-Tille, pour une remise à niveau du code de la route et de la conduite. Ces séances, très appréciées des participants, leur ont permis de regagner en confiance au volant et ainsi, de faciliter leur mobilité. Un atelier **cuisine** est proposé à raison d'une séance par mois, durant laquelle les participants, de plus en plus nombreux, élaborent et dégustent ensemble leur repas. Des sorties variées sont régulièrement organisées, à destination de nos aînés. Une trentaine de mélomanes est notamment allée au **Zénith de Dijon** pour (re)découvrir la comédie musicale Starmania.

D'autres activités, destinées cette fois aux personnes seules âgées de 70 et plus, sont également mises en place.

Les dernières d'entre elles, axées sur le bien-être, ont permis aux seniors de prendre soin d'eux, de diverses manières : **Atelier yoga du rire**, dont le concept est de provoquer le rire (et donc la détente) sans recours aux blagues et même sans nécessité d'avoir le sens de l'humour. **Ateliers lâcher-prise**, visant à se reconnecter à leurs émotions et dont les séances ont été encadrées par un professionnel, ou encore **voyage sensoriel**, animé par Maria Briet, afin de découvrir les bienfaits des bols chantants sur le corps et l'esprit.



Starmania



Atelier Activ'conduite



Atelier Yoga du rire



Francis Perderiset

Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées



Cédric Charles,
conseiller numérique de la Covati

Bus numérique

La Covati s'est dotée d'un bus numérique qui va sillonner les communes du territoire. Doté de 4 tablettes, de 4 PC et d'une connexion internet, dans un environnement agréable et fonctionnel, ce bus sera présent dans votre commune pour toutes les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances du numérique ou de l'informatique.

Le conseiller numérique de la Covati proposera des ateliers, de découverte, d'accompagnement ou d'approfondissement, sur des thématiques telles que :

- La découverte d'une tablette,
- La création d'une boîte mail,
- Surfer sur le net,
- La retouche photo,
- L'utilisation d'un smartphone...



Les personnes qui le souhaitent auront la possibilité de participer aux ateliers avec leur propre matériel. Ce bus vient en complémentarité de l'espace numérique d'Is-sur-Tille et accueillera les habitants du territoire de la Covati (hors Is-sur-Tille) étant dans l'incapacité de se déplacer à l'espace numérique.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le conseiller numérique de la Covati :

- par mail : cedric.charles@covati.fr
- par téléphone : 07 64 71 48 92

Francis Perderiset
Vice-président en charge
des affaires sociales, de la solidarité
et des personnes âgées



Ouverture des nouveaux locaux du Trésor Public, à Is-sur-Tille

Le 1er février 2023, les services du Trésor Public ont emménagé dans les nouveaux locaux fraîchement rénovés par la Covati, propriétaire de la cellule située dans l'ancien Colruyt. Le montant des travaux s'élève à 211 964,75 € TTC, avec la participation financière de l'État, du Conseil départemental de la Côte-d'Or et du SICECO.



Trésor public

Réfection de la route de la Grange Noire, à Is-sur-Tille

La première tranche de travaux de la route de la Grange Noire, entre Is-sur-Tille et Échevannes, s'est déroulée pendant l'hiver. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roger Martin et la maîtrise d'œuvre a été assurée par Ingénierie Côte-d'Or. Le montant des travaux s'élève à 81 230,56 € TTC, avec la participation du Conseil départemental de la Côte-d'Or. La deuxième et dernière tranche de travaux, en direction d'Is-sur-Tille, est prévue pour le second semestre 2023.



Route de la Grange Noire

Création d'un terrain de football en gazon synthétique et vestiaires, à Is-sur-Tille

Le projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique et ses vestiaires, à Is-sur-Tille, est en réflexion depuis plusieurs années, mais devrait enfin voir le jour. La parcelle choisie pour accueillir le futur terrain se situe dans la zone d'activité Champ Besançon, en face de la Seb. Les travaux devraient débuter en 2023 et se poursuivre jusqu'en 2024.

Construction d'une micro-crèche, à Til-Châtel

Les travaux de construction d'une micro-crèche, à Til-Châtel, devraient également débuter pendant l'été, sur un terrain situé juste derrière l'école. La structure pourra accueillir 12 enfants, à partir de l'été 2024.



Jean-Denis Staiger
Vice-président en charge des travaux,
des infrastructures, du matériel
communautaire et de l'aérodrome

Les travaux à venir...



Projet terrain de football synthétique



Projet micro-crèche, Til-Châtel

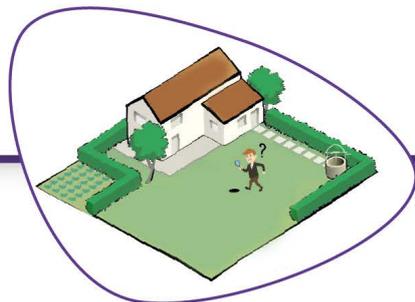
Création ou mise en conformité d'une installation d'assainissement individuelle

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Covati est là pour vous guider dans vos démarches.

1

FAIRE RÉALISER UNE ÉTUDE DE FILIÈRE

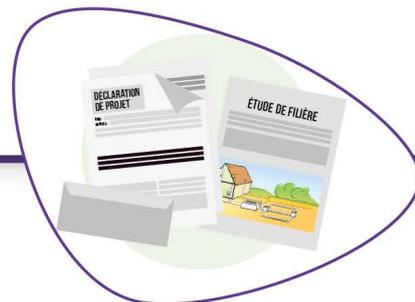
L'étude de filière est destinée à aider les propriétaires dans le choix du système d'assainissement individuel à mettre en œuvre. Le propriétaire choisit un bureau d'étude qui examine les caractéristiques du sol et l'environnement immédiat de la parcelle pour proposer la ou les solutions les plus adaptées(s).



2

DÉCLARER LE PROJET AU SPANC DE LA COVATI

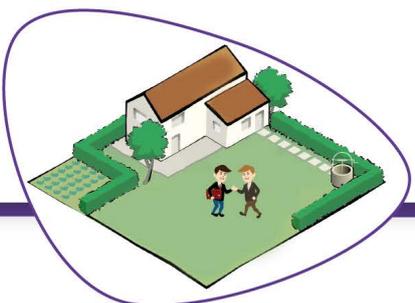
Le SPANC contrôle la conformité du projet vis-à-vis de la réglementation. Le propriétaire remplit une déclaration de projet, à laquelle doit obligatoirement être jointe l'étude de filière et la transmet au SPANC. Le SPANC produit une attestation de conformité, sans laquelle le propriétaire ne peut pas commencer ses travaux. Si la demande se fait dans le cadre d'un projet de construction, cette attestation est jointe à la demande de permis de construire.



3

DEMANDER DES DEVIS ET CHOISIR L'ENTREPRISE QUI RÉALISERA LES TRAVAUX

Sur la base de l'étude de filière et du projet validé par le SPANC, le propriétaire demande des devis aux entreprises de travaux. Il est important de s'informer, pour chaque type de solution proposée, des contraintes qui en découlent, notamment pour l'entretien.



4

RÉALISER LES TRAVAUX ET FAIRE CONTRÔLER L'INSTALLATION PAR LE SPANC

À l'approche de la fin des travaux et avant de reboucher les ouvrages, le propriétaire prend rendez-vous avec le SPANC pour que soit effectuée la visite de contrôle des travaux et obtenir le rapport de conformité de l'installation.



Florian Paquet
Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets



Rencontre avec Nicolas Bollet, gérant de la société IS TP, route du camp américain, à Is-sur-Tille



Nicolas Bollet

Dès son plus jeune âge, Nicolas Bollet s'est passionné pour le terrassement. À 14 ans, pendant les vacances, il n'hésitait pas à se déplacer à vélo jusqu'à Orville, sur un chantier de l'entreprise Michel Viallet. C'est donc naturellement qu'à l'âge de 15 ans et demi, il y commence un préapprentissage et devient son ouvrier quelques années plus tard.

En 2004, à l'âge de 22 ans, il reprend l'affaire de son patron, sous le nom de IS TP. L'entreprise emploie à ce jour 7 personnes.

Le terrassement et la recherche de fuites d'eau en sont les activités principales. Cependant, ces dernières années, conscient qu'il faut économiser nos ressources naturelles en recyclant des déchets inertes de la branche bâtiment et travaux publics, il décide, avec l'arrivée sur le marché d'une machine innovante, de créer une nouvelle activité dans le domaine de l'économie circulaire.

Avec l'aide du service Développement économique de la Covati, il dépose un dossier auprès de l'ADEME et du Conseil régional en mars 2021, afin d'obtenir une aide dans le cadre d'un projet d'économie circulaire.

En décembre dernier, il a acquis un broyeur concasseur cribleur transportable, repliable et télécommandé, qui permet le tri des déchets pour les recycler et les réemployer.

Pour l'instant, cet outil d'une valeur de 300 000 €, installé au siège de l'entreprise, ne peut atteindre son fonctionnement optimal, en raison d'un espace insuffisant.

En effet, la machine qui traite 100 tonnes à l'heure (ce qui représente un volume de 60 à 80 mètres cubes selon les déchets traités : tuiles, béton classique ou armé, briques, agrégats d'enrobés, terres non polluées, pierres, souches d'arbres etc.) n'est utilisée que ponctuellement.



Alain Gradelet

Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire



Is  Tp

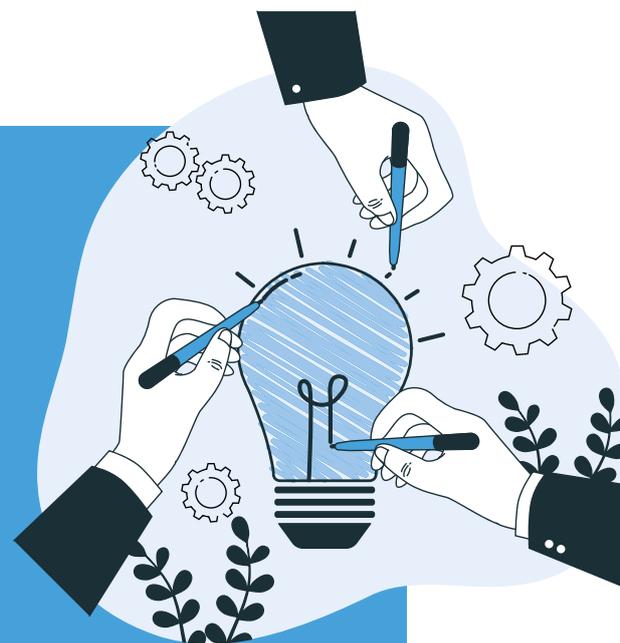
Terrassement - Détection de fuites

Avec l'achat d'un terrain d'environ un hectare à la Covati, dans la zone industrielle d'Is-sur-Tille, cette activité de recyclage des déchets inertes permettra la création d'une plateforme équipée d'un bungalow, d'une station de pesée, de cellules pour le stockage des matériaux à concasser et des nouveaux produits issus du broyage. Cette nouvelle entité emploiera deux à quatre personnes à plein temps.

Les entreprises locales du BTP pourront ainsi valoriser les déchets liés à leur activité et éviter leur mise en enfouissement dans un site dédié.

Création ou reprise d'une entreprise, un nouveau guichet unique à la Covati !

La Covati, de par sa compétence économique, se positionne en tant que chef de file en matière de développement économique au sein de ses 23 communes membres. Depuis la pandémie, les aides dédiées à la relance économique nationale se sont multipliées et les règlements d'intervention se durcissent davantage. La loi portant sur la zéro artificialisation nette des sols (dite loi ZAN) complexifie quant à elle l'accès au foncier économique. C'est dans ce contexte particulièrement tendu que la Covati souhaite accompagner ou orienter chaque porteur de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise, quelle que soit sa taille.



Pour toute demande, veuillez contacter Inès Schlaf
• par mail : ines.schlaf@covati.fr
• par téléphone : 06 78 47 84 24

Alain Gradelet

Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire



Ils se sont installés sur le territoire...

Ô P'tites Tulipes

2 route de Gemeaux
21120 Is-sur-Tille
06 49 54 83 67

contact@optitestulipes.com

www.optitestulipes.com

La micro-crèche accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle possède un espace lumineux et chaleureux de 250 m² situé au sud de la ville et dispose d'un jardin privatif et sécurisé.

Horaires : du lundi au vendredi de 07 h 30 à 18 h 30.



Le Coin Divin

30 Pl. du Général Leclerc
21120 Is-sur-Tille
06 02 03 36 43

www.lecoindivin.fr

Bar à vins & dégustations, boissons locales, charcuteries & fromages.

Horaires : le jeudi de 17 h 00 à 23 h 00 et du vendredi au dimanche de 11 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 00 à 23 h 00.



Les Vieux Fourneaux

4 grande rue
21120 Moloy
09 79 09 84 14

Épicerie multiservices : restauration rapide (croque-monsieur, panini...), point presse, dépôt de gaz Butagaz, relais colis, soirées à thème... Profitez d'un moment de convivialité autour du bar, près du feu qui crépite dans la cheminée ou d'un espace plus intime dans le boudoir.

Horaires : le mardi et jeudi de 07 h à 19 h, le mercredi de 07 h à 14 h, le vendredi de 07 h à 01 h, le samedi de 09 h à 19 h et le dimanche de 09 h à 13 h.



M.P Maintenance

Morgan Poulet
25 rue des Herbes
21120 Villey-sur-Tille
06 32 57 80 97

morgan.poulet@yahoo.com

Maintenance et réparation d'engin de manutention.



Aide à domicile CESU

Caroline Poulet
21120 Villey-sur-Tille
06 79 38 13 99

caroline.poulet@yahoo.fr

Ménage, repassage, accompagnement des courses et rendez-vous, aide à la personne.



Osanah

Caroline Chanlon
19 impasse Isabelle Chapotot
21120 Is sur Tille
06 81 38 25 16

caroline@osanah-communication.fr

osanah-communication.fr

J'accompagne les entreprises dans la définition de leur stratégie de communication et dans sa mise en œuvre en créant les contenus nécessaires pour se démarquer sur le web et les réseaux sociaux !



La Belle Eco

11A Rue Roger Salengro
21120 Is sur Tille
06 78 98 85 31

lucile@labelleeco.org

www.labelleeco.org

Formation, conseil et ateliers de sensibilisation aux enjeux de développement durable pour les entreprises, les organisations, les collectivités et les citoyens.



Reprise d'enseigne...

L'horlogerie-bijouterie Petit devient Petit Atelier Manghera

Jean-Gabriel Petit a passé la main à Nicolas Manghera pour la reprise de son commerce. Un jeune homme pleins d'idées, dont l'une est de relancer l'activité de réparation des pendules.



Sweat'Is devient Rafaelsa

Lorette Arnoux a cédé son commerce à Céline Makiello, enseignante à Bèze, qui a rebaptisé le magasin Rafaelsa. Elle y propose des vêtements pour tous les âges.





Chantier à la gare de Marcilly-sur-Tille

Les projets de tiers-lieux du territoire avancent bien !

Les projets de tiers-lieux, initiés suite à une enquête publique en janvier 2021, suivent leur cours. Le chantier à la gare de Marcilly-sur-Tille a débuté au mois d'avril.

La Covati a été retenue dans le cadre de l'appel à projet "1001 gares" afin de réaménager les anciens locaux de la gare de Marcilly-sur-Tille en espace d'écomobilité et de coworking (ou cotravail).

D'importants travaux d'accessibilité, de rénovation des menuiseries extérieurs et de rénovation de l'intérieur du bâtiment sont actuellement réalisés par la SNCF. Ces derniers sont financés par la région et la SNCF (Coût estimatif de 315 000 € pour la partie SNCF).

Suite à cette première étape, la Covati réalisera les travaux d'aménagement des locaux rénovés : travaux d'électricité, revêtements de sols et murs, installation des sanitaires, etc. À l'issue des travaux, le bâtiment accueillera un espace d'écomobilité de 26 m² et un espace de coworking de 23 m² au rez-de-chaussée, ainsi qu'un deuxième espace de cotravail de 87 m² à l'étage. La fin du chantier est prévue pour le dernier trimestre de l'année.



Marsannay-le-Bois

Un second espace de coworking, situé à Marsannay-le-Bois, devrait voir le jour prochainement.

La commune avait en effet été identifiée lors de l'enquête publique, afin d'établir un autre point de cotravail, au sud de l'intercommunalité. Suite aux demandes enregistrées par la mairie, la municipalité a décidé de rendre opérationnel cet espace dès cet été.



Futur espace de cotravail de Marsannay-le-Bois

Daniel Lavèvre
Vice-président en charge de la
mobilité, du transport et du télétravail





Semaine Olympique et Paralympique

Nous sommes fiers d'avoir d'avoir été choisis par le Conseil départemental pour accueillir le 1^{er} village Côte-d'Or !

Avec le label "Terre de jeux 2024", la Covati s'est engagée à être actrice et partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et à développer l'accès au sport pour tous, sur son territoire.

Nous sommes fiers d'avoir d'avoir été choisis par le Conseil départemental pour accueillir le 1^{er} village Côte-d'Or !

Celui-ci s'est déroulé le 8 avril, sur le site des Capucins, à Is-sur-Tille, sous un beau soleil.

Cette journée festive, familiale et sportive a été le fruit d'une étroite collaboration entre les collectivités, le tissu associatif local et les comités sportifs et c'est avec enthousiasme que nous avons travaillé collectivement à la réalisation de ce projet d'envergure.



Pour la Covati, ce village a également été l'aboutissement d'une semaine exceptionnelle : de nombreuses animations ont eu lieu dans les écoles, le collège et les centres de loisirs de notre territoire. 450 élèves de primaire et 400 collégiens en ont bénéficié.



À l'image du village Côte-d'Or, cette semaine a été organisée, dans un esprit collaboratif et inclusif. Les enfants ont pu tester des activités variées, telle que le vélo smoothie, mis à notre disposition par le Pays Seine-et-Tilles, la carabine laser ou encore le basket fauteuil et rencontrer des athlètes de haut niveau.



1 et 2 - Basket fauteuil et vélo smoothie, à l'école de Saulx-le-Duc
3 - Romain Saint Louis, espoir du tennis-fauteuil français, au centre de loisirs



Gilles Biancone
Vice-président en charge du sport et de la vie associative



Parcours d'orientation : c'est reparti !

La Covati a mis en place de nouveaux parcours d'orientation pour les beaux jours ! Le principe reste le même que les années précédentes : les parcours sont gratuits et accessibles librement en téléchargement depuis le site de la Covati.

Chaque parcours a une durée limitée dans le temps et a lieu dans une commune différente, de façon à vous en proposer plusieurs d'avril à octobre.

Une façon ludique de (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis !

Découvrez le parcours du moment en flashant ce QR Code !



PISCINE

Ouverture le samedi 27 mai

ENTRÉE

Adultes : 3,70 € / Étudiants et lycéens : 2,10 €

Moins de 18 ans : 1,60 €

Gratuit : Moins de 4 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, CAE, chômeurs

CARTE D'ABONNEMENT SAISON

Adultes : 70,00 € / Moins de 18 ans : 30,00 €

CARTE D'ABONNEMENT MOIS

Adultes : 42,00 € / Moins de 18 ans : 16,00 €

CARTE 12 ENTRÉES

Adultes : 37,00 € / Moins de 18 ans : 16,00 €

COURS DE NATATION ENFANTS

Initiation ou perfectionnement.

1 séance = 12 € / 10 séances = 110 €

STAGES DE NATATION JUILLET ET AOÛT

Pour les enfants et adolescents sachant nager 25 m minimum, souhaitant perfectionner leurs acquis et apprendre une nouvelle nage.

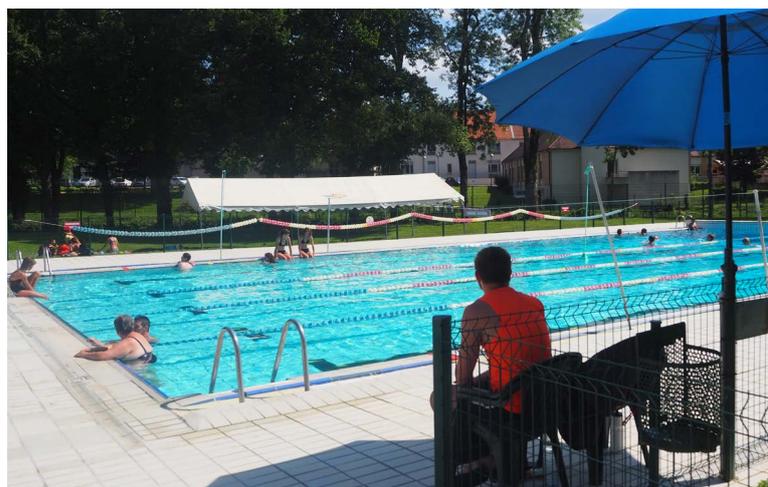
Prestation + goûter = 64 €

AQUAGYM

Cours de 45 minutes au petit bassin.

Séances au choix selon planning remis à l'inscription.

1 séance = 12 € / 12 séances = 110 €



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 27 mai au 7 juillet

lundi, mardi, jeudi et vendredi

12 h - 14 h et 17 h - 19 h

mercredi

14 h - 19 h

samedi, dimanche et jours fériés

12 h - 18 h 30

Du 8 juillet au 3 septembre

du lundi au vendredi

12 h - 19 h

samedi, dimanche et jours fériés

10 h 30 - 18 h 30

Renseignements et inscriptions :
03 80 95 03 28 - piscine@covati.fr

Gilles Biancone
Vice-président en charge du sport et de la vie associative





NOUVEAU

Des cartes postales disponibles à l'Office de tourisme !



L'une des missions principales de l'Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon est de promouvoir sa destination. Plusieurs actions ont été déployées en ce sens, au cours des années passées, notamment grâce à l'avènement des réseaux sociaux, la mise en place de brochures touristiques et d'événements valorisant la dynamique territoriale. Cependant, des demandes sont régulièrement enregistrées à l'accueil quant à la vente de cartes postales. L'Office de tourisme, ayant constaté une carence de l'initiative privée, depuis plus d'un an, s'est donc engagé dans ce projet. Les 23 municipalités de l'intercommunalité ont été consultées et ont pu donner leur avis sur la carte postale représentant leur commune.

Les cartes postales des 23 communes sont désormais en vente à l'Office de tourisme, au tarif unique de 1 euro.



Un projet d'aménagement de la truffière, en lien avec les animations

La Covati, au moyen du fonds d'aide dédié au développement touristique (FNADT) accordé par la préfecture, a permis de matérialiser un projet d'aménagement autour de la truffière pilote, située à proximité du terrain de tennis couvert, sur la plaine de jeux, à Is-sur-Tille. Un parcours pédagogique accessible à tous y sera installé dès l'automne.



Thierry Darphin
Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture



Démonstration de cavage à la truffière



Les temps forts de nos évènements et animations !



L'Office de tourisme a accueilli la bourse d'échange annuelle de la documentation touristique, organisée par Côte-d'Or Attractivité, au sein de la nouvelle salle communautaire, située à Marcilly-sur-Tille. Cet événement majeur du réseau des Offices de tourisme de la Côte-d'Or a réuni près de 30 structures.



Sortie nature

Cette année encore, la LPO et le Club Sciences et Nature ont été à nos côtés pour proposer des sorties nature qualitatives !

Les premières activités au sein de la truffière ont débuté officiellement le 12 avril. Azur Découvertes, La nature avec Julie et la LPO proposent plusieurs animations, toute l'année, afin de sensibiliser tous les publics à la biodiversité présente au sein de la truffière et au cycle biologique d'une truffe. Inscriptions et renseignements auprès de l'Office de tourisme : 03 80 95 24 03.

Animation de découverte de la truffière



ANIMATIONS
Truffière



Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme, de l'école de musique et de la culture



Concert de remise de diplômes



C'est avec joie que les élèves de l'école de musique "Les 1000 & une notes" ont pu se retrouver autour d'un concert pour recevoir de la main des élus, Thierry Darphin (vice-président de la Covati) et Benoît Berny (président de La Communauté de communes Tille et Venelle), leurs diplômes de Formation Musicale et Instrumentale. Les applaudissements étaient chaleureux pour fêter ensemble les étapes marquant les cursus des musiciens.



Concert Masques

Les élèves des classes d'éveil et de jardin musical, accompagnés par les classes de théâtre, flûte traversière et piano adulte, nous ont entraîné dans le monde de Carnaval avec humour et poésie et nous ont fait vivre des scènes de la Commedia dell'arte, autour de "Masques", une œuvre originale de Pascal Proust.

Le chœur Arioso voyage

Le week-end du 5 au 8 mai, le chœur Arioso a retrouvé le plaisir de chanter en Pologne et en public, dans le cadre de son échange musical avec le chœur polonais de la ville de Mazancovice, en Silésie.

Ayant préparé un répertoire d'une quinzaine de pièces, Arioso a produit 2 concerts en Pologne, sous la direction de Béatrice Sabatier, cheffe de chœur et accompagné par Sylvain Wurmser, professeur de piano.

Cet échange a été organisé par l'ASEDM, en partenariat avec l'école de musique de la Covati. Pour mémoire, le chœur polonais Hejnal Mazancovice était venu sur notre territoire en janvier 2020.



Thierry Darphin
Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture



Du nouveau au service Communication



Delphine Dugros (à gauche) et Charlotte Cornefert (à droite).

Le service Communication a été réorganisé en janvier, suite au départ de la chargée de communication institutionnelle. Delphine Dugros, qui occupait le poste de chargée de communication numérique depuis janvier 2021, a été nommée responsable du service. Charlotte Cornefert est venue compléter l'équipe en février, en tant que chargée de communication. Graphiste de formation, elle conçoit des visuels et supports de communication pour mettre en valeur et faire connaître les événements des différents services de la Covati : affiches, Covati'Infos (distribué dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire), mise en forme du magazine de la Covati... Nous leur souhaitons pleine réussite dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Réorganisation du service RH



La Covati poursuit son développement et avec lui, étoffe ses équipes : le travail du service RH s'en trouve intensifié. Le contexte réglementaire et juridique, ainsi que les procédures d'établissement de la paie, de plus en plus complexes, nous ont conduit à recruter un agent supplémentaire.

Depuis le 09 janvier 2023, nous accueillons Nathalie Chanlon au poste de Responsable recrutement, formation et relations sociales. Forte de son expérience dans la Fonction Publique Hospitalière, elle est en charge des missions de développement RH, en accompagnant les managers dans leurs problématiques et assure le dialogue social au sein du Comité Social Territorial.

Le service RH est désormais constitué de 3 personnes pour assurer le maximum de services à la collectivité et aux agents. Il est ainsi en mesure de développer des actions de proximité en faveur des agents répartis sur les divers sites de la Covati.

Réorganisation du service Enfance jeunesse

À gauche, Sarah Perrier et à droite
Ludivine Brebel : directrice adjointe.



Sylvia Lab



Marie Fortune



Le service Enfance jeunesse a été réorganisé en avril, avec deux évolutions en interne et l'arrivée d'un nouvel agent. Sylvia Lab est promue au poste de coordonnatrice périscolaire et rejoint les équipes du siège, Sarah Perrier évolue au poste de directrice du centre de loisirs d'Is-sur-Tille. Nous avons également le plaisir d'accueillir Marie Fortune au poste de directrice de site périscolaire, sur la commune de Til-Châtel : ce n'est pas un visage inconnu pour tous les enfants car Marie a travaillé comme animatrice à la Covati, durant des vacances scolaires, dans nos centres de loisirs. Diplômée d'un Master des métiers de l'enseignement, l'éducation et la formation (MEEF), elle aura à cœur de mettre en œuvre le projet éducatif de son site. Nous leur souhaitons à toutes trois pleine réussite dans leurs nouveaux postes.

Hélène Fischer
Responsable des ressources humaines





Agenda

Sortie nature à Gemeaux



Retrouvez tout l'agenda à
jour sur notre site internet
www.covati.fr



DE JUIN À SEPTEMBRE

Tous les lundis, Chaignay
Guinguette

JUILLET

Samedi 1^{er}, Saulx-le-Duc
Rallye promenade en voiture

Samedi 7, Is-sur-Tille
Concert

8 & 9, Marcilly-sur-Tille
Exposition d'artisans

Jeudi 13, Is-sur-Tille
Fête nationale

Jeudi 13, Chaignay
Feu d'artifice

Vendredi 14, Spoy
Kermesse et repas

Samedi 15, Tarsul
Marché nocturne

Vendredi 21, Is-sur-Tille
Concert

Samedi 22, Marcilly-sur-Tille
Visite du camp américain

Vendredi 28, Is-sur-Tille
Marché nocturne

Vendredi 28, Tarsul
Découverte des savoir-faire locaux,
avec Liliane Mychno

Samedi 29, Moloy
Marché gourmand et nocturne

AOÛT

Vendredi 11, Villecomte
Découverte des savoir-faire locaux,
avec Marc Jeudy

Samedi 12, Marcilly-sur-Tille
Visite du camp américain

Jeudi 16, Is-sur-Tille
Ciné plein air

19 & 20, Is-sur-Tille

Championnat de France d'auto-cross
et sprintcar

Vendredi 18, Is-sur-Tille
Concert

Vendredi 18, Gemeaux
Découverte des savoir-faire locaux,
avec Marc Mugnier

Vendredi 25, Is-sur-Tille
Concert

Vendredi 27, Is-sur-Tille
Vide grenier du Train des Lavières

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er}, Is-sur-Tille
Marché nocturne

Samedi 2, Is-sur-Tille
Forum des associations

Dimanche 3, Spoy
Vide grenier

Vendredi 8, Is-sur-Tille
Concert

Vendredi 10, Marcilly-sur-Tille
Vide grenier

16 & 17, Is-sur-Tille
Journées du patrimoine

OCTOBRE

Dimanche 1^{er}, Is-sur-Tille
Loto du comité des fêtes

Samedi 7, Is-sur-Tille
Loto du comité des fêtes

Dimanche 8, Marcilly-sur-Tille
Vide dressing

7&8, Is-sur-Tille
Portes-ouvertes, circuit Nicolas Klein

Samedi 14, Is-sur-Tille
Fête de la Truffe et des Papilles

Dimanche 15, Is-sur-Tille

Bike and Run de la truffière

Samedi 21, Saulx-le-Duc

Soirée moules - frites

Samedi 28, Is-sur-Tille

Demi-journée découverte de la truffe

NOVEMBRE

Samedi 4, Marey-sur-Tille
Marché gourmand

11 & 12, Is-sur-Tille
Bourse aux jouets

Samedi 18, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la truffe

Dimanche 19, Is-sur-Tille
Thé dansant

Dimanche 19, Marcilly-sur-Tille
Bourse aux jouets

Dimanche 26, Marcilly-sur-Tille
Pièce de théâtre

DÉCEMBRE

Dimanche 3, Is-sur-Tille
Marché de Noël

2 & 3, Marcilly-sur-Tille
Exposition d'artisans

Samedi 9, Courtivron
Marché de Noël

Samedi 16, Is-sur-Tille
Père Noël du Train des Lavières

Dimanche 17, Is-sur-Tille
Marché des terroirs spécial Noël



Suivez nos idées de
sorties sur notre page
Facebook :
Tourisme des vallées
Tille-Ignon